soleil verse quelques rayons de joie, et alors naissent quelques sourires sur les lèvres de celui qui pâtit du mal d'amour. C'est ce que M. Aubanel a appelé l'*Entreleuer*. La victoire n'est pas à la joie, elle n'est pas davantage à l'oubli, elle est toujours à la douleur; mais on a chanté durant l'éclaircie, et la deuxième partie du livre se compose de ces chants. Cependant la douleur élargit nos âmes; à l'école de sa propre souffrance, on apprend la miséricorde et la compassion. La pitié universelle s'ouvre comme un refuge à nos maux. La faculté de souffrir, se développant, s'étend à ce qui nous entoure. De là est née cette suite de beaux poèmes qui, sous le titre de *Livre de la mort*, ferment le volume sur un ton plus pathétique et plus élevé encore qu'il n'avait commencé.

La *Grenade entr'ouverte* attache par la beauté du style autant que par la profondeur de la pensée et la hardiesse des images. La préface de Mistral ajoute encore à sa valeur. L'auteur de *Mireille* a pris M. Aubanel par la main, ne voulant laisser à nul autre le soin de présenter son ami au grand public français. Il était difficile d'arriver sous de meilleurs auspices.

GRENADE (NOUVELLE-). V. COLOMBIE (Etats-Unis de), dans ce *Supplément*.

* **GRENADE**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Mont-de-Marsan; pop. aggl., 855 hab. — pop. tot., 1,838 hab.

* **GRENADE - SUR - GARONNE**, ville de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-O. de Toulouse; pop. aggl., 2,674 hab. — pop. tot., 3,973 hab.

* **GRENADIN, INE** adj. Qui est de Grenade, etc.

— s. f. Sirop de grenade, qu'on sert dans les cafés.

Chim. Manniite extraite de l'écorce et de la racine du grenadier.

GRENADINE (CONFÉDÉRATION) ou Etats-Unis de Colombie. V. COLOMBIE, dans ce *Supplément*.

* **GRENAILLE** s. f. — Menus morceaux de charbon de terre.

— *Terre de grenaille*, Terre légère et friable.

* **GRENAT** s. m. — Substance secondaire et impure qui se produit dans la fabrication de la fuchsine.

GRENATIQUE adj. (gre-na-ti-ke — rad. *grenat*). Se dit d'une roche qui contient des grenats.

GRENAUT s. m. (gre-nô). Ichthyol. Nom populaire du grondin rouget, poisson à tête fort grosse.

* **GRENIER** (Jean-Charles-Marie), savant français. — Il est mort en 1875. Les derniers ouvrages qu'on a de lui sont: le tome II de sa *Flore de la chaîne jurassique* (1869, in-8°), auquel il ajouta en 1875 une préface et une revue de la flore des monts Jura; *Tableau analytique des familles de la flore de France* (1874, in-8°); *Contributions à la flore de France* (1875, in-8°), recueil de brochures publiées de 1837 à 1874.

GRENIER (Pierre-Eugène), acteur français, né en 1833, d'une famille de comédiens, mort le 15 janvier 1875. Il fut d'abord typographe; il travaillait la nuit au journal le *Droit*, et suivait pendant la journée les cours du Conservatoire. Il gagna, au concours de 1853, le premier prix de comédie. Il débuta à l'Odéon, sous la direction de La Rounat, dans l'emploi des scapins. Peut-être eût-il mieux fait de s'en tenir à des rôles moins brillants ou de demi-caractère, comme cela lui avait si bien réussi au Conservatoire, et comme le comportait d'ailleurs la nature de son talent à la fois original et nerveux. Grenier tira cependant bon parti de deux rôles peu importants, le premier dans *Conscience* (1854), le second dans *Molière enfant* (1855). Il créa, l'année suivante, cette fois avec le plus vif succès, Pierre, de la *Bourse*. Il y fut, selon l'expression d'un critique distingué, réjouissant de naïve bêtise et de désespoir rustique. Cette heureuse tentative, en lui faisant trouver sa voie, devait l'appeler à un théâtre de genre. Il entra, en effet, aux Variétés, où il se fit remarquer dans une infinité de pièces, principalement les revues de fin d'année. Il était aimé du public et grandissait en réputation. Mais, ne voyant son avenir, dit un biographe, par l'invasion du théâtre, il sacrifia résolument au goût nouveau et de comique devint bouffon. Sa création du grand prêtre Calchas, dans la *Belle Hélène* (1864), montra sa souplesse d'artiste; mais, dans ces excentricités voulues, il conserva l'art des nuances et celui de composer et de varier ses types selon les caractères et les situations. Il s'abandonna avec tant de zèle aux lazzi du genre burlesque qu'un soir il se cassa la jambe en scène. Parmi ses meilleurs rôles en ce genre, nous citerons: le prince Paul de la *Grande-duchesse de Gérolstein* (1867), le vice-roi de la *Périchole* (1868) et l'amiral suisse de la *Vie parisienne*. Dans la comédie, il a laissé un type qui restera, celui de Boirot de l'*Homme n'est pas parfait*, sans oublier le personnage qu'il représenta avec un véritable talent dans l'*Homme qui manque le coche* (1865). Il alla jouer ensuite au Vaudeville, le 1er février 1875, le rôle de l'avocat fantaisiste de *Rabagas*; puis il revint aux Variétés, où il s'incarna, en 1876, dans Savarin des *Mormons à Paris* et reprit, en dernier lieu, Bobinet de la *Vie parisienne*. Malade depuis longtemps, Grenier succomba au commencement de 1875, laissant une femme qu'il aimait tendrement et dont il était le soutien.

* **GRENOBLE**, ville de France (Isère), ch.-l. de département, à 633 kilom. S.-E. de Paris; pop. aggl., 37,072 hab. — pop. tot., 45,429 hab. L'arrond. comprend 20 cant., 213 com., 226,112 hab.

* **GRENOUILLE** s. f. — Allus. littér. **Les grenouilles qui demandent un roi.** Les allusions que l'on fait à cette fable de La Fontaine (livre III, fable IV) sont très-fréquentes. Les grenouilles figurent tous les peuples de l'histoire ancienne et moderne assez sots pour demander ou pour supporter des maîtres; elles forment une république bien tranquille; elles pourraient ainsi continuer de vivre heureuses; mais quoi! il leur faut quelqu'un qui les gouverne. Le bon Jupin, à qui elles s'adressent, a d'abord pitié d'elles et leur donne pour roi un soliveau, c'est-à-dire le meilleur roi du monde, un roi qui ne peut leur faire ni bien ni mal:

Ce roi fit toutefois un tel bruit en tombant
Que la gent marécageuse,
Gent fort sotte et fort peureuse,
S'alla cacher sous les eaux.

Remises de leur première peur, les grenouilles s'enhardissent; elles vont jusqu'à sauter sur l'épaule du roi, qui ne grouille pas plus qu'une souche. Alors, nouvelles plaintes; Jupiter s'est moqué d'elles; elles réclament un autre roi, un vrai roi, un roi actif et non passif comme celui-là. Jupiter obsédé leur dépêche une grue, qui les croque et les gobe. Et elles ont encore le front de se plaindre. Jupin cette fois leur répond:

Vous aurez dû premièrement
Garder votre gouvernement;
Mais ne l'ayant pas fait, il vous devait suffire
Que votre premier roi fût débonnaire et doux
De celui-ci contentez-vous
De peur d'en rencontrer un pire.

Cette fable est une des plus démocratiques de La Fontaine, et nous ne savons trop de quel œil Louis XIV a pu la lire.

Grenouilles (LES), tableau de M. Hanoteau; Salon de 1875. Le marécage où s'ébattent les grenouilles occupe le premier plan du tableau; un gros arbre, qui se dresse sur la droite et qui garnit de son feuillage tout le haut de la toile, projette sur la grenouillère une ombre légère et transparente. Un autre arbre s'élève au second plan, à gauche. Entre les deux troncs, on aperçoit un pré ensoleillé, avec un char de foin qu'entourent des villageois.

Ce tableau, un des plus importants qu'ait exécutés M. Hanoteau, est peint avec une vigueur et une solidité peu communes: les tons verts des roseaux, des arbres, du gazon sont diversifiés et nuancés avec beaucoup d'harmonie. Les grenouilles n'occupent, comme il convient, qu'une place très-secondaire dans la composition, et elles eussent peut-être passé inaperçues, si les circonstances politiques au milieu desquelles s'ouvrit le Salon de 1875 n'avaient amené le public à faire un rapprochement curieux entre la peinture de M. Hanoteau et la fable de La Fontaine. Le critique du *Bien public*, M. Chaumelin, dit à ce propos: « M. Hanoteau a fait un grand paysage d'un vert radieux comme l'espérance. Les grenouilles qu'on y entrevoit dans une douce obscurité, au fond du marécage du premier plan, attendent évidemment un roi; plusieurs d'entre elles sont gravement assemblées autour d'une branche morte, du haut de laquelle la plus experte de la bande semble leur annoncer une bonne nouvelle. Brékékékéoax! coax!... Cependant, dans le fond du tableau, en plein soleil, des paysans ramassent péniblement leur récolte, sans se soucier des projets ténébreux qui s'élaborent dans le marais. »

Les Grenouilles ont 616 gravées sur bois par M. Emile Thomas, pour le journal l'*Art*, et par M. L.-Aug. Lepère, sur un dessin de M. Duvivier, pour une autre publication périodique.

GRENVILLE-MURRAY (Eustace-Clare), littérateur anglais, né en 1819. Il entra dans la diplomatie et fut pendant plusieurs années consul. M. Grenville-Murray se tourna ensuite vers les lettres. Etant venu habiter la France, il devint le correspondant parisien de plusieurs journaux anglais et américains, notamment du *Cornhill Magazine* de Londres. Cet écrivain s'est fait connaître, en outre, par la publication de romans et d'études de mœurs contemporaines qui sont fort intéressantes. Parmi ses ouvrages, nous citerons les suivants, qui ont été traduits en français: *Droits et devoirs des envoyés diplomatiques* (1853, in-18); les *Hommes du second Empire, silhouettes contemporaines* (Londres, 1869), trad. par M. Daples (1873, in-12); les *Hommes de la troisième République*, traduit par Testard (1873-1874, 2 vol. in-12); le *Grand monde en France*, imité de l'anglais par de Beeckmann (1875, in-8°); le *Député de Paris, épisode du second Empire* (Londres, 1871), roman, trad. par Butler (1875, in-12); le *Duc de Haubourg*, roman, traduit par le même (1875, 2 vol. in-12); le *Jeune Brown* (Londres, 1875), roman, traduit par le même (1875, 2 vol. in-12); les *Hommes du septennat*, traduit par le même (1876, in-18), etc.

* **GREPPO** (Jean-Louis), homme politique français. — A l'Assemblée nationale, il vota avec l'Union républicaine sans prendre part aux débats de la Chambre, se prononça contre le gouvernement de combat, le septennat, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Le 20 février 1876, M. Greppo posa sa candidature dans le XIIe arrondissement de Paris et fut élu député à une grande majorité, par 7,314 voix, contre MM. Farcy, de Rancy, etc. Il vota pour l'amnistie pleine et entière, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales, signa, le 18 mai suivant, le manifeste des gauches contre la résurrection du gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon et fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou (19 juin). Réélu député du XIIe arrondissement de Paris, le 14 octobre 1877, à une majorité considérable, ce vétéran de la démocratie s'est prononcé pour la nomination d'une commission d'enquête chargée de constater les abus de tout genre commis sous le ministère de Broglie-Fourtou pendant la période électorale (15 novembre), pour l'ordre du jour contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

M. Greppo est trésorier de la caisse des secours aux familles des détenus politiques.

* **GRÈS** s. m. — *Grès céramé*, Poterie de grès.

— Partie cornée et transparente qui forme la couche externe de chaque brin de soie, et qui doit disparaître par le décreusage.

GRÉSEUX, EUSE adj. (gré-zeu, eu-ze — rad. *grès*). Qui est de la nature du grès.

GRÉSILLONS s. m. pl. (gré-zi-llon; *ll* mll.) En termes de cristallerie, Syn. de CASSONS. ‖ On dit aussi GROSSILONS.

— Charbon en petits morceaux.

* **GRESLE (LA)**, bourg de France (Loire), cant. de Belmont, arrond. et à 21 kilom. N.-E. de Roanne; pop. aggl., 535 hab. — pop. tot., 948 hab.

GRESLEY (Henri-François-Xavier), général français, né à Vassy (Haute-Marne) en 1819. Admis à l'Ecole polytechnique en 1838, il en sortit en 1840 avec le grade de sous-lieutenant, entra l'année suivante à l'Ecole d'état-major et fut successivement promu lieutenant en 1843, capitaine en 1845, chef d'escadron en 1855, lieutenant-colonel en 1861, colonel en 1865 et commandeur de la Légion d'honneur en 1868. M. Gresley avait fait de nombreuses campagnes et il remplissait les fonctions de directeur général des affaires arabes près du gouverneur de l'Algérie, lorsque éclata la guerre de 1870 contre l'Allemagne. Attaché, comme chef d'état-major, à la division de cavalerie du corps de Mac-Mahon, il prit part à la bataille de Reichshoffen et fut nommé général de brigade le 12 août 1870. Il devint alors chef d'état-major des corps du général Lebrun, qui constitue à Paris, pendant la guerre, M. Gresley fut détaché au ministère de la guerre comme sous-chef d'état-major général. Il fut nommé, en 1874, chef d'état-major général du ministre de la guerre de Cissey. Promu général de division en 1875, il continua ses fonctions au ministère de la guerre, devint conseiller d'Etat en service extraordinaire et fut chargé, en 1876, de soutenir les discussions relatives à l'armée devant les Chambres. Au mois de novembre 1877, M. Grimaudet de Rochebouët, devenu ministre de la guerre, remplaça, comme chef d'état-major général, le général Gresley par le général Miribel. M. Gresley passe pour un des officiers les plus instruits et les plus distingués de notre armée.

* **GRESSENT** (Alfred-Vincent), arboriculteur. — En 1864, M. Gressent fonda à l'Ecole normale de Châteauroux un cours d'arboriculture, puis il fit gratuitement des leçons d'agriculture aux instituteurs de la Loire, du Loiret, de l'Aisne, du Nord, de la Sarthe, etc. L'établissement horticole modèle qu'il avait créé dans le Loiret, ayant été détruit par une inondation de la Loire en 1866, il créa, en mai 1867, à Saumois, dans le département de Seine-et-Oise, une nouvelle école d'arboriculture et de culture potagère, qui a servi de modèle aux jardins écoles fondés depuis lors dans le département de la Seine. Les ouvrages de M. Gressent ont eu de nombreuses éditions. En 1867, il a publié l'*Almanach Gressent illustré* (in-16), qui traite de questions agricoles et horticoles et qui a paru chaque année depuis lors.

* **GRÉSY-SUR-ISERE**, bourg de France (Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. S.-O. d'Albertville; pop. aggl., 1,154 hab. — pop. tot., 1,447 hab.

GRETCHEN, forme familière de *Grete*, diminutif allemand de Margaretha, Marguerite. On donne en France le nom de Gretchen à toutes les jeunes filles ou femmes allemandes, quand on les considère comme l'objet des tendres sentiments d'un amoureux: *Il voulait acheter une bague pour en faire cadeau à sa* GRETCHEN.

* **GRETSCH** (Nikolaï-Ivanovitch), écrivain russe. — Il est mort à Saint-Pétersbourg en 1867.

GRÉVILLE (Alice FLEURY, dame DURAND, connue sous le pseudonyme de Henri), femme de lettres, née à Paris en 1842. Fille d'un professeur, elle apprit sous sa direction les sciences, le latin et plusieurs langues étrangères. Plus tard, elle reçut de Chevé des leçons de solfége et d'harmonie. Ses progrès furent tels que Félicien David lui prédit un brillant avenir musical. Mlle Fleury venait d'avoir quinze ans lorsqu'elle suivit sur le théâtre française à l'université et à l'Ecole de droit de Saint-Pétersbourg. Elle apprit alors diverses langues, particulièrement le russe, et bientôt elle s'attacha à étudier les mœurs des diverses classes de la société. Après avoir écrit un certain nombre de nouvelles, qui, pour la plupart, sont restées inédites, elle résolut, en 1869, de composer des pièces de théâtre; elle fit une dizaine de comédies et de drames, en prose et en vers, et elle essaya vainement, pendant ses séjours à Paris, de faire lire aux directeurs de nos principales scènes. Convaincue que ses démarches resteraient infructueuses tant qu'elle n'habiterait pas Paris, elle quitta la Russie en 1872 et vint s'établir à Paris avec son mari, M. Durand, alors professeur de langue française à l'Ecole de droit de Saint-Pétersbourg. Avant son départ, elle avait publié dans une feuille russe, rédigée en français, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, une nouvelle qui eut du succès. Pendant les quatre années qui suivirent, elle fit paraître dans le même journal une série de nouvelles et de romans, qui lui acquirent une véritable notoriété sur les bords de la Néva. A cette époque, elle était absolument inconnue en France.

Une comédie en trois actes, *Denise*, qui avait paru dans la Revue et dans la collection intitulée le *Théâtre inédit du XIXe siècle*, avait été peu remarquée. Enfin, au mois de juin 1876, le *Journal des Débats* publia *Dosia*, roman russe, étincelant d'esprit, et le mois suivant la *Revue des Deux-Mondes* fit paraître l'*Expiation de Savéli*, du genre différent, mais qui n'avait pas moins d'intérêt. Ces deux romans, dont le premier est un chef-d'œuvre, étaient signés du nom de Henri Gréville. Ce nom devint aussitôt célèbre et Mme Durand conquit d'emblée un des premiers rangs parmi les romanciers de notre temps. Les journaux s'arrachèrent alors ses productions. Le *Temps*, la *Patrie*, le *Figaro*, le *Journal des Débats*, le *XIX Siècle*, l'*Illustration*, le *Correspondant*, etc., publièrent coup sur coup les manuscrits qu'elle avait en réserve, des reproductions de romans qu'elle avait fait paraître à Saint-Pétersbourg et des nouveaux ouvrages qu'elle se hâta d'écrire. La maison Plon, qui a traité avec Mme Henri Gréville pour la publication de ses romans, a fait paraître successivement: *Dosia* (1876, in-18); l'*Expiation de Savéli* (1876, in-8°); le *Princesse Ogliérof* (1877, in-18); *A travers champs*, suivi de *Autour d'un phare* (1877, in-18); *Suzanne Normis* ou le *Roman d'un père* (1877, in-18); la *Koumiassine* (1877, 2 vol. in-18); la *Maison de Maurèze* (1877, in-18). Citons encore celle: *Sonia*, les *Epreuves de Raissa*, romans publiés dans le *XIXe siècle*; des *Croquis russes*, des *Nouvelles*, la traduction des *Terres vierges*, roman de Tourguéneff, etc. Dans le plus grand nombre de ses œuvres, Mme H. Gréville s'est attachée à peindre la société russe, qu'elle connaît à merveille. On y trouve une galerie de tableaux exotiques, qui sont pour nous d'un vif intérêt. Son talent est aussi souple que varié. « Elle suit, au besoin, couvrir sa toile des couleurs les plus sombres, dit un écrivain; mais elle emploie plus volontiers les tons clairs et gais. Elle aime la lumière, l'air, la vie; le caractère commun de ses récits est une spiritualité bienfaisante, une grâce souriante, une malice inoffensive. Elle ne fouille pas jusqu'au fond de l'âme humaine et pénètre rarement jusqu'aux sources secrètes de la passion; elle se tient à la surface et se borne à exprimer avec vérité les sentiments courants et communs. C'est par le détail, par l'exacte ponctuation des mœurs, par l'abondance et la délicatesse des observations que se recommandent ses romans; elle excelle à rendre les scènes ordinaires de la vie domestique, les enfantillages quotidiens du cœur, la naïveté des choses simples et vraies. Il y a dans le *Roman d'un père*, pour ne citer que cet exemple, des tableaux de bonheur intime, d'une fraîcheur et d'une grâce exquises. Mme Henri Gréville est réaliste au meilleur sens du mot, puisque elle peint l'homme ordinaire et la vérité de tous les jours; elle l'est encore par la manière et le procédé. Elle ne disserte guère et ne moralise jamais; elle se fait pas de portraits et ne bâtit pas de théories. Ses personnages vont, viennent, parlent, agissent, et nous n'avons qu'à les regarder et à les écouter pour savoir ce qu'ils sont. Tous ces petits faits que l'auteur fait passer sous nos yeux n'ont pas été recueillis au hasard et sans choix; ils ne figurent pas dans le récit pour eux-mêmes et pour leur valeur propre: ce sont les signes visibles par lesquels se manifestent la vie intérieure et le caractère. » Quant au style de Mme Henri Gréville, il est simple, naturel, souple comme son talent, où dominent l'esprit et la grâce. Outre *Denise*, qui n'a point été représentée, Mme Gréville a écrit quelques pièces qui ont été jouées; telles sont: *Pierrot ermite*, comédie en un acte et en vers, représentée en avril 1877, sur le troisième Théâtre-Français; *Un héritage*, en un acte, joué dans une soirée-concert à la salle Ventadour, vers la même époque, et les *Cloches cassées*, comédie en un acte, jouée à l'Odéon en novembre 1877.

GRÉVIN (Alfred), dessinateur français, né à Epineuil, près de Tonnerre (Yonne), en janvier 1827. Il débuta dans la vie comme employé d'une compagnie de chemin de fer. Tout en griffonnant des états et copiant des circulaires, il lui arrivait souvent de risquer des croquis originaux et tout d'inspiration. Un ami, qui remarqua ces pochades crayonnées au coin des dossiers de la bureaucratie, eut l'idée d'en présenter quelques-unes à Philipon, alors directeur du *Journal amusant*, qui ne tarda pas à s'attacher Grévin comme collaborateur.

On a voulu voir à tort en Grévin le successeur de Gavarni. Ainsi que le fait très-justement remarquer M. Pierre Véron, « ce n'est pas Gavarni II, c'est Grévin Ier. L'œuvre de ce Parisien de la Bourgogne, en effet, n'est pas la copie de celle de son devancier, elle n'en est pas même la continuation; elle en a saveur particulière, elle a sa date bien marquée. Elle a aussi sa philosophie, sans emprunter l'amertume de l'auteur des *Masques et visages*. Le défaut de Gavarni, défaut qu'alla toujours s'exagérant, était de vouloir trop professer. Les légendes en arrivaient parfois à être de véritables démonstrations, des argumentations, des thèses. Rien que cela, le pareil à Grévin; il se livre à son inspiration humoristique, sans prétendre se poser comme réformateur des mœurs. Ce qui n'empêche pas telle de ses œuvres d'avoir une moralité tout aussi profonde... Ses croquis sont instantanés comme la photographie. Ils reflètent nos ridicules et nos vices avec la rapidité de l'objectif s'emparant de l'image qui passe devant lui. »

Outre sa réputation de dessinateur amusant, Grévin s'est fait une véritable notoriété comme peintre de costumes, pour les pièces à spectacle et aussi pour les bals masqués du grand monde. Son goût est tellement incontesté, qu'il y a deux ans un des tailleurs [pour dames] les plus célèbres lui offrit 50,000 francs par an, pour s'assurer sa collaboration exclusive.

« Dans les théâtres, dit M. Adrien Marx, Grévin veille lui-même à l'exécution de ses indications. Au besoin, il taille de ses mains, en plein drap, le pourpoint ou le haut-de-chausses d'un personnage nouveau, créé au dernier moment par les auteurs consciencieux. On le rencontre dans les escaliers qui conduisent aux loges des actrices, armé d'une paire de ciseaux énormes. Sa tarlatane et ses cheveux sont parsemés de fils de soie, dont les extrémités serpentent sur son dos et sur la poitrine et lui donnent l'air des *Fleurs du jardin des Tuileries*. De ses poches pendent, en ballottant, des bouts de ganses et des lambeaux de galons. Il arrête parfois au passage une figurante qui descend en scène, la relève les cheveux et donne aux plis de sa tunique une ordonnance harmonieuse... »

La plupart des légendes qui accompagnent les dessins de Grévin sont dignes de rehausser leur coin de la fine observation ou de l'ironie mordante.

Une de ces légendes a fait le tour du monde. Il s'agit d'un flâneur en arrêt devant un pêcheur à la ligne: « Faut-il, s'écrie le flâneur, que des gens aient de la patience!... Il y a deux heures que je le regarde et il n'a pas pris un malheureux goujon! »

La province, si friande de tout ce qui est parisien, soit comme production matérielle, soit comme production de l'esprit, savoure les dessins de Grévin. Si l'on en croit M. Adrien Marx, Grévin possède en Normandie un admirateur passionné qui ne l'a jamais vu et l'aime d'amour extrême sur la foi de ses productions. C'est un cultivateur d'humeur folâtre, éleveur de bestiaux et de volailles, qui lui expédie tous les ans, à époque fixe, une bourriche monstrueuse contenant dans ses flancs de plantureux chapons et des jambons monumentaux.

Depuis 1869, M. Grévin publie avec M. Huart, chaque année, un *Almanach des Parisiens* (in-8°).

* **GRÉVY** (François-Paul-Jules), homme politique et jurisconsulte. — Bien que la majorité de l'Assemblée nationale fût monarchiste et réactionnaire, M. Jules Grévy fut constamment le président de cette Assemblée du 16 février 1871 à février 1873, époque où il obtenait encore 429 suffrages. Le jet de loi contre la municipalité de Lyon, M. Le Royer, député du Rhône, s'attacha à réfuter le rapport fait au nom de la commission par M. de Meaux et dit, en parlant des arguments qu'on venait de présenter: « Voilà le bagage de la commission. » A ce mot inoffensif de « bagage, » un membre de la droite, M. de Gramont, se leva furieux, interpella l'orateur et s'écria: « C'est une impertinence! » Le président Grévy rappela à l'ordre le malencontreux interrupteur. Aussitôt style de Mme Henri Gréville, il est simple, naturel, souple comme son talent, où dominent un gouvernement d'ordre, de liberté et de progrès. Nous n'oublierons pas que le premier besoin de ce gouvernement est que l'accord soit toujours maintenu entre les grands pouvoirs qui le constituent. Nous nous efforcerons d'y concourir par notre modération, notre sagesse, par toutes les concessions compatibles avec l'intérêt suprême de la République. » Ce programme, tracé par M. Grévy, fut celui que la Chambre des députés s'efforça de suivre. Quant à lui, il dirigea les débats avec une extrême impartialité, mais non sans difficulté, car il eut à lutter à peu près constamment contre le parti pris du groupe de l'Appel au peuple, qui s'attacha à entraver les discussions par d'incessantes interruptions, et comme il n'était pas suffisamment armé par le règlement, il se vit lui-même en butte aux grossièretés de M. Paul de Cassagnac, sans qu'il pût lui opposer d'autre barrière que le mépris. Les débats de la Chambre prirent surtout un caractère orageux lorsqu'elle rentra en session au mois de juin 1877, après avoir été prorogée par le ministère de combat nommé par M. le maréchal de Mac-Mahon, le 17 mai, et lorsque, à la suite d'une discussion mémorable, la majorité républicaine vota un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou (19 juin). Le Sénat ayant voté la dissolution de la Chambre, le président Grévy, avant de lire le décret de dissolution (25 juin), prononça une courte allocution dans laquelle il déclara que la majorité républicaine pouvait se représenter sans crainte devant le pays, parce qu'elle avait bien mérité de la France et de la République. Après la mort de M. Thiers (septembre 1877), M. Jules Grévy fut accepté, d'un accord unanime, par le parti républicain comme le candidat à la présidence de la République en cas de vacance du pouvoir. Les électeurs du IXe arrondissement de Paris le choisirent pour remplacer M. Thiers comme député, en même temps que les électeurs de Dôle nommaient à le conserver comme leur représentant. Elu, le 14 octobre, député à Paris par plus de 12,000 voix contre 5,000 données à M. Daguin, et à Dôle par 12,238 voix contre 5,172 obtenues par M. Picot d'Aligny, candidat officiel et légitimiste, M. Jules Grévy a opté pour Dôle. La majorité républicaine de la nouvelle Chambre des députés le nomma son président provisoire, puis président définitif, par 299 voix, le 12 novembre. « Je m'efforcerai, dit-il dans l'allocution qu'il prononça en prenant possession du fauteuil, je m'efforcerai de vous servir, et une bonne manière, comme la Chambre, j'en suis certain, se tiendra, par sa modération et sa fermeté, à la hauteur de la sienne, s'inspirant de l'admirable exemple et de la volonté souveraine du pays, qui est avec elle. » La Chambre des députés s'empressa de voter un nouveau règlement, qui permet au président de refrener d'une façon efficace les violences systématiques du groupe de l'Appel au peuple. Le 29 novembre, M. Grévy se rendit auprès du maréchal, qui le reçut avec ses aides, ainsi que le président du Sénat. Dans cet entretien, il fit entendre au président de la République un langage aussi ferme que sage. Il l'engagea à mettre fin à la lutte qu'il avait fait naître, à s'incliner devant les règles qui sont l'essence de tout gouvernement parlementaire et à prendre son parti du rôle dans les rangs de la majorité. Ces conseils ne furent suivis que plus tard lorsque M. Dufaure fut chargé de constituer un cabinet sincèrement républicain.

GRÉVY (Albert), avocat et homme politique, frère du précédent, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) en 1823. Lorsqu'il eut terminé son droit à Paris, il y fit son stage d'avocat, puis il alla se faire inscrire au barreau de Besançon (1852). M. Grévy ne tarda pas à se placer au premier rang et devint bâtonnier de son ordre. Républicain comme son frère, il fut, sous l'Empire, un des chefs du parti démocratique à Besançon, et devint un des collaborateurs du *Doubs*. Lors du plébiscite de mai 1870, il prononça, dans des réunions publiques, des discours pour engager les électeurs à voter négativement. Après la révolution du 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nomma M. Albert Grévy commissaire général dans la Franche-Comté; mais celui-ci donna bientôt sa démission. Le 8 février 1871, il fut élu, le premier de la liste, député du Doubs à l'Assemblée nationale par 36,910 voix. M. Grévy alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, dont il ne tarda pas à devenir l'un des membres les plus influents et dont il a été plusieurs fois le président. Ce fut lui qui fit le rapport sur la loi ayant pour objet de répartir sur tout le territoire les sacrifices provoqués par la guerre et le remboursement des pertes résultant de l'invasion. Président de la commission d'enquête sur le comité central de l'Appel au peuple (1874), il entra en lutte avec le ministre de la justice Tailhand, qui refusait de communiquer des pièces propres à faire la lumière sur les intrigues bonapartistes. En 1875, il fit un remarquable rapport au sujet de la levée de l'état de siége, en faveur de laquelle il conclut, et proposa le rejet du projet de loi sur la presse présenté par M. Buffet. L'autorité que donne le caractère, sa parole toujours sérieuse et grave firent de lui un des orateurs les plus écoutés de l'Assemblée. Il vota pour la paix, contre l'abrogation des lois d'exil, contre la validation de l'élection des princes, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la proposition Feray, contre l'impôt sur le chiffre des affaires, la dissolution des gardes nationales, etc. Le 24 mai 1873, il se prononça pour M. Thiers. Sous le gouvernement de combat, M. Albert Grévy fit une opposition constante à toutes les mesures de réaction, vota contre la circulaire Pascal, pour la liberté des enterrements, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Albert Grévy se porta candidat à la Chambre des députés à Besançon. Il fut élu député par 6,985 voix contre 1,658 données au général Roland, monarchiste. A la nouvelle Chambre, il continua de jouer un rôle important, fut de nouveau président de la gauche républicaine, avec laquelle il vota, et fit, en février 1877, un remarquable rapport sur l'abrogation des lois sur la presse. Le 4 mai suivant, il vota l'ordre du jour contre les menées cléricales, puis il s'associa, le 18 mai, à la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de reconnaître le gouvernement de combat contre les républicains, et il fit partie, le 19 juin, des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Réélu député à Besançon, le 14 octobre 1877, par 8,244 voix contre 1,552 données à M. Boysson d'Ecole, candidat officiel et monarchiste, M. Albert Grévy devint membre du comité directeur des gauches. Il déposa à la Chambre, le 11 novembre, une proposition dans laquelle il demandait la nomination d'une commission d'enquête chargée de constater les actes de l'administration qui, depuis le 16 mai, avaient eu pour objet d'exercer sur les élections une pression illégale. Cette proposition, qu'il soutint avec son talent habituel, fut votée le 15 novembre.

GREY (Charles), général anglais, né à Howick-House en 1804, mort le 21 mars 1870. Il était frère puîné du comte George Grey. Lorsqu'il eut achevé ses études à l'université de Cambridge, il entra dans l'armée. En 1831, il fut nommé membre de la Chambre des communes. Lorsque son père, le deuxième comte Grey, fut appelé, en 1831, à remplacer lord Wellington comme premier ministre, M. Charles Grey devint son secrétaire particulier et conserva ce titre jusqu'à la chute du cabinet. Il faisait partie des écuyers de la reine Victoria lorsque, en 1851, le prince Albert le choisit pour secrétaire particulier. Il remplit ces fonctions de confiance jusqu'à la mort du prince-époux (1861). Major général en 1854, il fut promu lieutenant-général en 1861, grand-croix de l'ordre du Bain en 1865, et général en 1868. A cette époque, la reine Victoria le prit pour secrétaire particulier. On lui doit la *Vie et les opinions du deuxième comte Grey*, son père.

* **GREY-ET-RIPON** (George-Frédéric-Samuel ROBINSON, vicomte GODERICH, baron GRANTHAM, comte DE), homme d'Etat anglais. — Il était grand maître de la franc-maçonnerie anglaise, lorsqu'il donna tout à coup sa démission et se convertit au catholicisme (septembre 1874). Cette éclatante rupture avec le protestantisme, cette adhésion aux doctrines absolutistes du *Syllabus* produisirent en Angleterre une très-grande impression. Le nouvel adepte du Sacré-Cœur et de l'intolérance fut remplacé, à la tête de la franc-maçonnerie, par le prince de Galles.

* **GREZ-EN-BOUÈRE**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Château-Gontier; pop. aggl., 696 hab. — pop. tot., 1,793 hab.

GRIBOUILLIS s. m. (gri-bou-lli; *ll* mll.) Ecriture illisible. ‖ Syn. de GRIBOUILLAGE.

GRICHE-DENTS s. f. (gri-che-dan). Citrouille creusée à laquelle on a fait des trous pour représenter deux yeux et une bouche, et qu'on suspend en l'air après y avoir mis un flambeau.

* **GRICOURT** (Raphaël-Charles-Emmanuel, marquis DE), homme politique français. — Il se joua au Sénat qu'un rôle insignifiant, se bornant à voter constamment ce que demandait le pouvoir. La révolution du 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée. S'étant alors retiré en Belgique, il y publia: *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III* (Bruxelles, 1870, in-8°).

GRIESHEIM (Charles-Gustave-Jules DE), général et écrivain militaire allemand, né à Berlin en 1798. Engagé en 1814, il était, l'année suivante, lieutenant en second dans la garde à pied, officier auditeur en 1819, lieutenant dans la garde en 1824, et dans l'état-major général en 1831. En 1846, il fut fait directeur du département de l'armée, et colonel en 1847, puis, en 1848, directeur général des affaires de la guerre. La même année, il fut envoyé comme député à l'Assemblée nationale et siégea sur les bancs de la réaction. Il fut réélu en 1850 et obtint alors le commandement militaire de Coblentz, où il revint, comme major général (1852), après avoir été chef d'état-major du prince de Prusse.

Le général Griesheim a publié un assez grand nombre d'ouvrages et de mémoires relatifs à l'art militaire : le *Service de compagnie*, *Sur la guerre avec la Russie*, *Sur la durée du service légal dans l'armee prussienne*, le *Corps des cadets autrefois et aujourd'hui*, le *Pouvoir central allemand et l'armée prussienne*, *Contre les démocrates*, *Questions vitales de la landwehr*, *Cours de tactique*, etc. Il a écrit aussi dans des revues militaires.

GRIESINGER (Wilhelm), médecin allemand, né à Stuttgard en 1817, mort dans la même ville en 1868. Il fit ses études dans diverses universités d'Allemagne, se fit recevoir docteur en médecine et s'occupa d'une façon toute particulière des maladies mentales. Le docteur Griesinger fut chargé d'une chaire de médecine aliéniste et de la clinique des maladies nerveuses à Berlin. On lui doit des ouvrages estimés, notamment les suivants qui ont été traduits en français : *Traité des maladies mentales, pathologie et thérapeutique* (1845), traduit en français par M. Doumic, avec une classification des maladies mentales, des notes et un travail du docteur Baillarger sur la paralysie générale (1865, in-8°); *Traité des maladies infectieuses, maladies des marais, fièvre jaune, maladies typhoïdes, fièvre pétéchiale ou typhus des armées, etc.* (1868, in-8°), traduit sur la 2e édition par le docteur Lemaître.

GRIFFAGE s. f. (gri-fa-ge — rad. *griffe*). Action de griffer des baliveaux, dans une coupe de bois.

* **GRIFFE** s. f. — Sylvic. Instrument qui sert à marquer les baliveaux dans une coupe de bois.

— **Allus. littér. Le lion qui se laisse rogner les griffes**, Allusion à une fable de La Fontaine, assez mal imaginée, du reste, le *Lion amoureux* (liv. IV, fable 1re), où l'on voit un lion qui demande la main d'une bergère. La Fontaine a beau dire que cela s'est vu « du temps que les bêtes parlaient, » c'est assez difficile à croire. Le père consent au mariage, mais à une condition :

> . . . Ma fille est délicate,
> Vos griffes la pourraient blesser
> Quand vous voudrez la caresser ;
> Permettez donc qu'à chaque patte
> On vous les rogne, et, pour les dents
> Qu'on vous les lime en même temps.

Messire lion, débonnaire ce jour-là, se laisse faire, et il n'est plus bon qu'à servir de jouet.

* **GRIFFER** v. a. — Sylvic. Marquer des baliveaux au moyen de la griffe.

GRIFFURE s. f. (gri-fu-re — rad. *griffer*). Coup de griffe ; égratignure, chez les graveurs à l'eau-forte.

GRIFORIN s. m. (gri-fo-rain). Cépage rouge dans la Charente-Inférieure.

* **GRIGNAN**, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Montélimar; pop. aggl., 943 hab. — pop. tot., 1,802 hab.

* **GRIGNAN** (Françoise-Marguerite, comtesse DE), fille de Mme de Sévigné. — Nous avons, par erreur, fixé la date de sa naissance à l'année 1648. On a trouvé son acte de baptême et, d'après cet acte, elle a été baptisée à l'église Saint-Paul, à Paris, le 28 octobre 1646. Il est donc certain que sa naissance doit être reculée de deux ans.

* **GRIGNOLS**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. S.-E. de Bazas; pop. aggl., 1,148 hab. — pop. tot., 1,800 hab.

GRILLAGERIE s. f. (gri-lla-je-rî — rad. *grillage*). Ouvrage ou métier de grillageur.

* **GRILLÉ, ÉE** part. passé du v. Griller.

— s. m. Dans les dentelles, Partie dont les fils se croisent et forment un grillage de losanges.

GRILLE-MIDI s. m. (gri-lle-mi-di; *ll* mll.). Bot. Nom vulgaire d'un hélianthème.

* **GRILLET** s. m. — Ampoule causée par une brûlure.

— Nom vulgaire de la stomatite aphtheuse et d'autres affections vésiculeuses.

GRILLOTER v. n. ou intr. (gri-llo-té; *ll* mll.). Faire un petit bruit de grelot. ‖ Vieux mot.

GRILLOTIS s. m. (gri-llo-tî; *ll* mll.). Petit bruit de grelot produit par de petits objets suspendus qui s'entre-choquent. ‖ Vieux mot.

* **GRILLPARZER** (François), poëte dramatique allemand. — Il est mort à Vienne en 1872.

* **GRIMAUD**, bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 44 kilom. S.-E. de Draguignan; pop. aggl., 675 hab. — pop. tot., 1,117 hab.

GRIMAUD (Émile), littérateur et poëte, né à Luçon (Vendée) en 1831. Il a pris la direction d'une imprimerie à Nantes et il est, depuis plusieurs années, attaché comme secrétaire de la rédaction à la *Revue de Bretagne et de Vendée*. M. Grimaud a publié : *Fleurs de Vendée*, poésies (1855, in-18); les *Vendéens*, poëme (1857, in-12); *Scènes poétiques, Vendée* (1860, in-12); *Chants du Bocage vendéen* (1869, in-12), avec des eaux-fortes par M. de Rochebrune; le *Fils d'un preux*, en vers (1871, in-8°); *Strophes patriotiques* (1871, in-4°), avec de Laprade; le *Paradis*, poëme (1872, in-8°); le *Fils du garde-chasse*, récit vendéen (1873, in-18); *Une messe sans prêtre*, petit poëme vendéen (1873, in-8°); le *Pater*, petit poëme vendéen (1874, in-8°); le *Sifflet d'argent*, petit poëme vendéen (1874, in-8°); *Petits drames vendéens, poëmes et sonnets* (1874, in-18); *Vive l'empereur! A Victor de Laprade*, en vers (1874, in-8°), etc. On lui doit, en outre : les *Poëtes lauréats de l'Académie française*, avec M. Biré; une édition des *Œuvres choisies* de Ch. Loyson, etc.

GRIMAUD DE CAUX (Gabriel), écrivain français, né à Caux (Hérault) en 1800. Il s'est adonné à l'étude des questions politiques et scientifiques, et il a collaboré à divers journaux, notamment à l'*Union*, feuille légitimiste, dans laquelle il a été chargé de rédiger le *Bulletin* de l'Académie des sciences. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *De l'esprit d'éducation, science, religion et politique* (1842, in-12); *Du principe et du rétablissement de l'autorité en France* (1851, in-8°), écrit dont la 3e édition a paru en 1872; *Mémoire sur les eaux de Paris* (1860, in-4°); *Venise, histoire de ses puits artésiens* (1861, in-8°), *Des eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales* (1863, in-8°); *Etudes sur le choléra, faites à Marseille en* 1865 (1865, in-4°); *Du choléra, des moyens de s'en préserver et de son traitement spécifique* (1866, in-4°); *Principes concernant les eaux publiques* (1867, in-8°); *De septembre* 1870 *à février* 1871, *l'Académie des sciences pendant le siége de Paris* (1871, in-12), etc.

GRIMELIN s. m. (gri-me-lain). Petit garçon.

— Jeux. Joueur dont le jeu est mesquin.

— adj. Qui est de peu de valeur.

GRIMELINAGE s. m. (gri-me-li-na-je — rad. *grimelin*). Jeu mesquin.

— Petit gain qu'on se ménage dans une affaire.

GRIMELINER v. n. ou intr. (gri-me-li-né — rad. *grimelin*). Jouer mesquinement; se ménager de petits gains peu honorables.

GRIMM (Thomas), pseudonyme de M. Escoffier et d'autres rédacteurs du *Petit Journal*.

GRIMONT (Ferdinand), avocat et écrivain français, né à Coligny (Ain) en 1813, mort en 1874. Il fit ses études au petit séminaire de Belloy, puis il suivit les cours de l'Ecole de droit de Paris et prit le grade de licencié. M. Grimont s'était fait inscrire au barreau d'Orléans lorsqu'il reçut, en 1842, un emploi de rédacteur au bureau de la librairie et de l'imprimerie, au ministère de l'intérieur. Il y devint, par la suite, sous-chef (1853), puis chef du bureau du dépôt légal et de la propriété littéraire (1861). Comme écrivain, il fit représenter, en 1848, au théâtre du Luxembourg, un drame en trois actes : *Jacques Maugars* ou les *Contrebandiers du Jura* (1849, in-8°), puis il publia : *Manuel-annuaire de l'imprimerie, de la librairie et de la presse* (1855, in-12); la *Presse parisienne, catalogue général des journaux politiques, littéraires, scientifiques et industriels paraissant en* 1857 (1857, in-8°); *Histoire des premiers siècles du christianisme* (1868, in-12). Grimont avait été, en 1855, un des fondateurs et des rédacteurs de la *Propriété littéraire et artistique*, journal des auteurs, et qui prit, en 1856, le titre de *Courrier de la librairie*. Il collabora, en outre, à la *Revue des provinces*, à l'*Union de Charleroi*, etc.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (le comte Henri-Julien), né à Vouvant (Vendée) en 1814. Il a employé ses loisirs à l'étude de questions religieuses et artistiques. M. Grimouard a fourni des articles à la *Revue de l'art chrétien*, à la *Revue de Bretagne et de Vendée*, etc. Parmi ses ouvrages, inspirés par un cléricalisme ardent, nous citerons : l'*Art chrétien primitif, le Christ triomphant et le don de Dieu, étude sur une série de nombreux monuments des premiers siècles* (1858, in-8°); *Bouquets de fleurs de la vie des saints* (1859, 2 vol. in-8°); *Que faire pour le pape?* (1860, in-8°); *Questions sur la noblesse et aperçus historiques sur la noblesse de la Vendée* (1860, in-8°); les *Animaux modèles à l'école des saints* (1861, in 8°); les *Ennemis de Dieu et de l'Eglise, méditations et aperçus historiques* (1862, in-8°); *Iconographie des tombeaux* (1865, in-8°); *De l'iconographie de saint Jean-Baptiste* (1867, in-8°); *Guide de l'art chrétien, études d'esthétique et d'iconographie* (Poitiers, 1872-1875, 6 vol. in-8°), le seul de ses œuvres qui ait de la valeur et qui offre de l'intérêt.

GRIMPÉE s. f. (grain-pé — rad. *grimper*). Montée d'une côte, d'une portion de route qui va en s'élevant. ‖ Peu usité.

GRIPON (Émile), physicien français, né à Château-Gontier (Mayenne) en 1825. En sortant du collége Charlemagne, à Paris, où il avait terminé ses études, il fut admis à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale supérieure, et il opta pour cette dernière. Reçu agrégé des sciences physiques en 1848, il professa la physique à Saint-Etienne (1847), à Avignon (1848), à Brest (1858), à Angers (1852) et fit, trois ans plus tard, des cours publics sur les applications de la physique à l'industrie. En 1865, M. Gripon prit le grade de docteur ès sciences. Cette même année, il obtint une chaire à la Faculté des sciences de Lille, d'où il est passé, en 1868, à celle de Rennes. Il est officier de l'instruction publique. Outre des mémoires sur les vibrations des cordes dans l'eau et dans l'air, sur les tuyaux d'orgue, etc., il a publié : *Notions préliminaires de physique* (1868, in-12); *Cours élémentaire de physique appliquée aux arts industriels* (1869, 2 vol. in-12); *Traité élémentaire de physique appliquée* (1870, in-12); *Traité de cosmographie élémentaire* (1875, in-12), etc.

GRIPPAGE s. m. (gri-pa-je — rad. *gripper*). Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre.

* **GRIPPÉ, ÉE** part. passé. — *Grippé de*, Qui a un caprice pour : *Madame la marquise est un peu* GRIPPÉE *de philosophie.* (Le Sage.)

GRIPPE-CHAIR s. m. (gri-pe-chèr — de *gripper*, et de *chair*). Suppôt de police, celui qui arrête les gens. ‖ Pl. des GRIPPE-CHAIR.

* **GRIS, GRISE** adj.

— Substantiv. *Gris d'officier*, Légère ivresse.

GRISART (Jean-Louis-Victor), architecte, né à Paris en 1797. Admis à l'Ecole des beaux-arts, il obtint, en 1823, le second grand prix de Rome. Il se rendit alors en Italie, où il resta deux ans, puis il revint à Paris, où il fut nommé architecte de la préfecture de la Seine. Depuis lors, il est devenu architecte de l'administration des postes (1852), architecte du palais de Compiègne (1858), chevalier de la Légion d'honneur (1859), membre du conseil des bâtiments civils (1859) et architecte du palais des archives. On doit à M. Grisart, outre de nombreuses maisons particulières, le pavillon d'octroi de la barrière de la Gare, la caserne de la rue de la Banque, le bazar Bonne-Nouvelle, la salle Herz, la restauration d'une partie du château de Compiègne, celle de diverses parties intérieures des Archives, etc.

GRISART (Charles), compositeur français, né vers 1842. Associé à une maison de banque de Paris, il s'est adonné à son goût pour la musique, tout en se livrant à la pratique des affaires. En 1871, Edouard Cadol lui confia un livret d'opérette, *Memnon* ou la *Sagesse humaine*, dont il composa la musique. Ce petit opéra-comique fut joué avec succès à l'ouverture des Folies-Bergère en décembre de la même année. Deux ans plus tard, les Bouffes-Parisiens donnèrent de lui une opérette en trois actes, la *Quenouille de verre*, paroles de MM. A. Millaud et Hengel (novembre 1873. On y remarqua de jolis morceaux servant d'atténuation aux gravelures du dialogue, et des airs sautillants dans la manière d'Offenbach. Depuis lors, il a fait jouer une agréable saynète musicale, intitulée *Mistress Pudor*, au cercle des Beaux-Arts (mars 1876), et fait représenter aux Bouffes-Parisiens une nouvelle opérette en trois actes, les *Trois Margots*, paroles de MM. Bocage et Chabrillat (janvier 1877). La musique de cette partition est vive et gaie, sans tomber dans la vulgarité, et M. Grisart y montre une originalité réelle.

GRISÉ, ÉE part. passé du v. Griser.

— s. m. Action de donner une teinte grise.

GRISERIE s. f. (gri-ze-rî — rad. *gris*). Demi-ivresse.

* **GRISOLLES**, bourg de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Castelsarrasin; pop. aggl., 1,914 hab. — pop. tot., 2,046 hab.

* **GRISON** s. m. — Tuf ou poudingue ferrugineux, dans le département de l'Yonne.

GRISONNEMENT s. m. (gri-zo-ne-man — rad. *grisonner*). Action de teindre en gris ou de devenir gris.

* **GRISONNER** v. n. ou intr. Devenir gris.

— v. a. ou tr. Teindre en gris.

* **GRISOU** s. m. — **Encycl.** On sait aujourd'hui que des explosions peuvent se produire dans les mines sans l'intervention du *grisou*. Un coup de mine suffit quelquefois pour enflammer les poussières soulevées en tourbillons. Dès que ces tourbillons de poussière sont mis en mouvement, ils courent devant eux. soulevant et enflammant sur leur passage les poussières qui se trouvent logées sur les boisages, sur toutes les saillies et dans les anfractuosités des parois.

Tel est l'historique de l'explosion, d'abord attribuée au *grisou*, en 1874, dans les mines de Campagnac (Aveyron). Il en est de même, selon toute probabilité, pour l'accident qui survint, en 1872, à Montceau-les-Mines. L'enquête établit, en effet, que, sur le point où l'explosion s'est produite, un ouvrier, malgré la défense expresse du règlement, au mépris du rappel que le maître mineur lui en fit lorsqu'il le vit à son chantier, une heure avant le malheur, cet ouvrier a tiré un coup de mine dans le charbon. A ce moment, le maître mineur, qui se trouvait à environ 300 mètres de distance, vit arriver sur lui un tourbillon de flammes rouges (le *grisou* brûlant bleu ne pouvait être l'agent de cette flamme); le maître mineur donc, protégé par des chariots derrière lesquels il put s'abriter, sentit ce torrent de flammes lui passer par-dessus la tête; grâce à son sang-froid et à sa vieille expérience, il put échapper, légèrement roussi. Lors de l'enquête, il raconta la défense faite au mineur qui tira le funeste coup de mine, la faible détonation qu'il entendit et qui se confondait avec la décharge du coup de mine, c'est-à-dire ce que l'on a appelé l'explosion; enfin, la vue des flammes rouges qui coururent un instant au-dessus de lui et de son abri.

En admettant que le coup de mine ait pu mettre le feu à du *grisou*, il ne pouvait y en avoir assurément que bien peu, et les effets de cette explosion ne peuvent donc être attribués au *grisou*.

Il est inutile d'ajouter que, depuis, dans cette mine, les plus grandes précautions contre les poussières charbonneuses ont été prises. On les abat en arrosant les bois de soutenement et les parois des galeries ou traverses par des projections répétées d'eau.

C'est ainsi que se trouvent expliqués des phénomènes qui, dans les accidents attribués au *grisou*, restent inexplicables. Beaucoup d'ingénieurs ont signalé cette aggravation des dangers qui peuvent résulter de l'inflammation d'une très-faible quantité de *grisou*. Bornons-nous à signaler le premier qui signala le rôle dangereux des poussières, Verpillieux, qui disait, il y a quinze ans : « Dans une mine où il existe une grande quantité de poussières fines, dispersées sur les bois et sur les parois, cette poussière est la poudre qui fera l'explosion; le *grisou* n'est que l'amorce, la capsule qui y mettra le feu. »

GRISOUTEUX, EUSE adj. (gri-zou-teu, euze — rad. *grisou*). Qui contient du grisou; qui est de la nature du grisou.

GRIVART (Louis), avocat et homme politique français, né à Rennes en 1829. Devenu avocat dans sa ville natale, il ne tarda pas à occuper une place importante au barreau. Sous l'Empire, il se montra l'adversaire des candidatures officielles, notamment en 1863, ce qui, bien qu'il fût clérical, lui donna une certaine apparence de libéralisme. Toutefois, en 1870, il n'hésita point à faire partie du comité plébiscitaire de Rennes. Elu député d'Ille-et-Vilaine le 8 février 1871, par 88,611 voix, il alla siéger au centre droit et devint un des secrétaires de l'Assemblée. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la loi départementale, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de l'Assemblée à Paris. En 1872, M. Grivart fut chargé de faire un rapport sur le projet de loi présenté par M. Victor Lefranc pour réprimer les attaques contre le gouvernement. Devenu membre de la première commission des Trente, il abonda à diverses reprises dans les idées du ministre Dufaure et parut se rallier alors à l'idée de fonder une République conservatrice Au commencement de 1873, M. Grivart vota la loi contre la municipalité de Lyon. Le 24 mai, il abandonna M. Thiers pour passer dans le camp de la coalition dirigée par M. de Broglie. Il vota alors toutes les mesures de réaction et de compression prises par le gouvernement pour étouffer la République, se prononça pour la circulaire Pascal, la loi Ernoul, contre la liberté des enterrements, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, etc. Après l'échec des tentatives faites pour imposer à la France la monarchie dite de droit divin, M. Grivart vota pour le septennat, la loi contre les maires, le cabinet de Broglie. Après la chute de ce ministère, il reçut, le 23 mai 1874, le portefeuille de l'agriculture et du commerce, qu'il conserva jusqu'au 10 mars 1875, sans avoir marqué son passage aux affaires par aucun fait saillant. Après s'être prononcé contre la proposition Périer, M. Grivart s'était rallié à l'amendement Wallon et avait voté la constitution du 25 février. Redevenu simple député, il appuya la politique cléricale et réactionnaire de M. Buffet, vota pour la loi sur l'enseignement supérieur, contre le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Grivart se porta candidat au Sénat dans l'Ille-et-Vilaine. Dans une circulaire adressée à ses électeurs, il déclara qu'il appartenait « à ce grand parti conservateur qui, sans rien sacrifier des libertés du pays, a toujours suivi une politique d'ordre et de paix et défendu avec une constante énergie les intérêts moraux et religieux, que menacent trop souvent parmi nous les passions révolutionnaires. » En réalité, M. Grivart avait constamment sacrifié toutes les libertés du pays au profit, non de l'ordre, mais bien de la réaction monarchique et cléricale. Elu sénateur par 287 voix, le 30 janvier 1876, il alla siéger à droite, et, comme par le passé, il vota constamment avec la coalition des partis hostiles à l'affermissement de la République. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon eut subitement l'idée de recommencer le gouvernement de combat contre les républicains et de lancer le pays en paix dans une crise des plus graves, M. Grivart s'empressa de voter la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877). Le 28 septembre suivant, il fut nommé gouverneur du Crédit foncier à la place de M. Renouard, et, le 19 novembre, il vota pour l'ordre du jour demandé par le cabinet de Broglie expirant, contre la nomination d'une commission d'enquête parlementaire par la Chambre des députés.

* **GRIVE** s. f. — *Grive de brou*, Nom vulgaire de la draine.

* **GRIVEL** (Louis-Antoine-Richild), marin français. — Cet officier supérieur, un des plus distingués que compte notre marine, a commandé dans ces dernières années la station du Levant. Il est commandeur de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages que nous avons cités et des études insérées dans la *Revue maritime et coloniale*, dans le *Correspondant*, etc., on lui doit : *De la guerre maritime avant et depuis les nouvelles inventions, attaque et défense des côtes et des ports, guerre du large, etc.* (1869, in-8°); les *Nouveaux cuirassés d'escadre, le type* Océan (1873, in-8°); *Protection aux marins, la population maritime de la France et les institutions de prévoyance* (1874, in-8°); *Prévoyance pour les marins* (1875, in-8°), etc.

GRIVENIK s. m. (gri-ve-nik). Monn. Pièce d'argent russe, valant 10 kopecks.

GRIVOT (Marie-Laurent, dame), actrice française, née à Versailles en 1848. Fille d'un chef de bureau au chemin de fer de Lyon et restée orpheline à l'âge de douze ans, elle sortit du couvent pour apprendre l'état de couturière. Mais, prise d'une vocation subite pour le théâtre, elle se fit présenter par une de ses tantes à M. Chotel, qui dirigeait alors les scènes de Montmartre et de Batignolles. La façon dont elle interpréta, à la banlieue, le *Petit Nicol*, de M. Alfred Seguin, attira l'attention sur la jeune comédienne. Engagée la même année au Vaudeville, elle prit le nom de **Laurence** et débuta le 2 juin 1863, par le rôle de Nicette de la *Chercheuse d'esprit*. « Sa voix, dit Théophile Gautier, est fraîche, pure, étendue; quelques notes de contralto y vibrent et feraient croire qu'il y aurait chez cette jeune personne mieux qu'une chanteuse de vaudeville. Sa figure ronde, à la fois enfantine et piquante, est bien celle du personnage. Elle dit bien la prose; son jeu est naturel, sans aplomb prématuré, sans gauche embarras. Mlle Laurence a beaucoup réussi. » Elle joua avec le même succès, en 1864, le *Florentin*, de La Fontaine, et créa, en 1865, Jeannette de la *Belle au bois dormant*, d'Octave Feuillet. Elle se montra tour à tour dans la *Jeunesse de Mirabeau*, dans le *Talisman*, dans le *Sommeil de l'innocence*, dans les *Petites comédies de l'amour*, dans la *Jeunesse de Piron*, etc. Elle se maria en 1866 avec M. Grivot, qui était aussi acteur au Vaudeville, et l'accompagna en province. Revenue au Vaudeville après un congé, elle créa, le 27 février 1867, la petite paysanne normande des *Brebis galeuses*, de Barrière, et reprit Rosette de *Ce que femme veut*, Nichette de la *Dame aux camélias*, etc. Elle interpréta ensuite, aux matinées de M. Ballande, Angélique de la *Fausse Agnès* et Eliante du *Misanthrope*. Cette excursion dans l'ancien répertoire fut couronnée d'un plein succès. A une matinée donnée à la Gaîté, elle joua avec non moins de bonheur Chérubin du *Mariage de Figaro*. Elle fit, en 1872, une tournée artistique à Niort, à Cognac, à Toulouse, à Marseille, à Toulon. Engagée au théâtre du Caire l'année suivante, elle se fit applaudir dans les rôles les plus divers. Elle vint à Paris créer à la Renaissance, au mois de décembre 1873, Bavolet de la *Jolie parfumeuse*, d'Offenbach. Elle alla jouer, en 1874, au Grand-Théâtre du Havre ce même rôle de Bavolet où, à côté de Mme Judic, elle apporta autant d'esprit, de naturel et de sentiment que cette dernière sous les traits de Rose Mignon. Devenue la pensionnaire des Bouffes-Parisiens, elle y créa Georges de *Bagatelle*, d'Offenbach, et reprit les *Rendez-vous bourgeois*, de Nicolo. Elle a été engagée au mois de février 1878 pour jouer, à la Gaîté, le rôle principal du *Chat botté*, de MM. Emile Tréfeu et Blum. — Son mari, Pierre-François GRIVOT, débuta presque en même temps qu'elle au Vaudeville, où il créa un rôle en 1865, dans *M. de Saint-Bertrand*, d'Ernest Feydeau. Il accompagna sa femme, en 1866, à Cherbourg et à Bordeaux. Revenu avec elle au Vaudeville, en 1867, il se fit remarquer dans plusieurs pièces, notamment dans les *Faux bonshommes*, une *Violette pour deux* et le *Petit voyage*. Engagé à la Gaîté en 1869, il y débuta par le rôle d'Ernest Marteau de la *Petite Pologne*. Comme il était chanteur autant que bon comédien, il resta le pensionnaire de la Gaîté lorsque cette salle devint le nouveau Théâtre-Lyrique. Dès le mois de mai 1876, il interpréta les rôles de Basile du *Magnifique*, de M. Jules Philippot, et de Carlo de l'*Aumônier du régiment*, de M. Salomon. Il a joué également avec succès Aboulifar d'*Obéron*, Ginès Pérès de *Giralda*, Jonathan de la *Poupée de Nuremberg*, etc. Après la fermeture du Théâtre-National-Lyrique en 1878, il reprit, à la Gaîté, son rôle d'*Orphée aux enfers*.

* **GROEN DE PRINSTERER** (Guillaume), historien et homme d'Etat hollandais. — Il est devenu conseiller d'Etat et il a été chargé de la surveillance des archives particulières du roi des Pays-Bas. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : le *Parti antirévolutionnaire et confessionnel dans l'Eglise réformée des Pays-Bas* (1860, in-8°); la *Hollande et l'influence de Calvin* (1864, in-8°); la *Prusse et les Pays-Bas* (1867, in-8°); l'*Empire prussien et l'Apocalypse* (1867, in-8°), etc.

GROGE s. f. (gro-je). Terrain caillouteux, dans la Vienne.

GROIE s. f. (groî). Terre peu compacte, bonne pour la vigne, dans la Charente.

GROISÉ, ÉE adj. (groi-zé — rad. *groise*). Pavé en pierre et sable : *Etable* GROISÉE.

GROISILLONS s. m. pl. (groi-zi-llon; *ll* mll.). En termes de cristallerie, Cassons.

* **GROIX**, bourg de France (Morbihan), cant. de Port-Louis, arrond. et à 30 kilom. de Lorient; pop. aggl., 735 hab. — pop. tot., 4,462 hab.

GROLLIER (Alphonse-Benjamin), homme politique français, né à Mauzé (Deux-Sèvres) en 1807. Lorsqu'il eut terminé ses études, il se livra au commerce des toiles et des fils à Alençon (Orne), devint maire de cette ville en 1848 et donna sa démission après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. A diverses reprises, M. Grollier fut président du tribunal de commerce d'Alençon, où il remplit de nouveau les fonctions de maire de 1861 à 1868. Possesseur d'une belle fortune, il se retira du commerce en 1864. Cinq ans plus tard, lors des élections législatives de 1869, M. Grollier se porta candidat dans la 1re circonscription de l'Orne et fut élu député par 12,112 voix. Il alla siéger au centre gauche, signa l'interpellation des 116, ne fit qu'une opposition très-modérée et vota la guerre de 1870. Nommé député de l'Orne le 8 février 1871, par 54,058 voix, M. Grollier fit de nouveau partie du centre gauche, se rallia complétement à l'idée de fonder une République conservatrice et appuya constamment la politique de M. Thiers. Il vota pour la paix, la loi départementale, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre le pouvoir constituant, la pétition des évêques, le maintien des traités de commerce, pour M. Thiers le 24 mai 1873. M. Grollier passa alors à l'opposition, vota contre les principaux actes du gouvernement de combat, contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut porté par les républicains candidat au Sénat dans l'Orne, mais il échoua (30 janvier). Le 20 février suivant, il posa sa candidature à la députation à Alençon. « La République, écrivit-il, avec les sages lois qui l'entourent, donne toutes les garanties de sécurité et de liberté. En toute occasion, je combattrai pour la société moderne contre l'ancienne, pour les droits de la raison contre les préjugés de la tradition. » Elu député avec 8,259 voix contre M. Lecointre, monarchiste, il alla reprendre sa place au centre gauche et vota avec la majorité républicaine. Après le message du maréchal de Mac-Mahon, qui ressuscita le gouvernement de combat contre les républicains, il s'associa à la protestation des gauches (18 mai 1877), puis il vota l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, M. Grollier fut réélu député à Alençon par 8,433 voix contre 7,660 données à M. Rœderer, candidat bonapartiste et officiel. A la nouvelle Chambre, il a voté la nomination d'une commission d'enquête chargée d'examiner les actes de l'administration au point de vue de la pression électorale (15 novembre), l'ordre du jour contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **GROS, GROSSE** adj. — *Gros d'haleine*, Se dit d'un cheval qui devient facilement essoufflé par la marche, par l'exercice.

— s. m. *Gros de langue*, Maniement qui répond au bord inférieur de la terminaison du muscle sterno-maxillaire, chez le bœuf. On l'appelle aussi DESSOUS DE LANGUE.

* **GROS** (Jean-Baptiste-Louis, baron), diplomate français. — Il est mort en avril 1870.

GROS-BIS s. m. (grô-bî). Homme qui fait l'important :

> Si pour drap d'or on tranche du *gros-bis*.
> MAROT.

* **GROSBLIEDERSTROFF**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines; 2,115 hab.

* **GROSCLAUDE** (Louis), peintre français, Suisse d'origine. — Il est mort le 11 décembre 1869, à Paris.

GROSGURIN (François-Marcellin), médecin et homme politique français, né aux Molunes (Jura) en 1829. Il étudia la médecine à Paris, où il passa son doctorat, puis il alla pratiquer son art à Gex, dans l'Ain. Sous l'Empire, il se fit remarquer par ses idées libérales. Après la révolution de 1870, il devint maire de Gex, membre du conseil général de l'Ain, où il siégea dans le groupe des républicains, et fut révoqué de ses fonctions de maire sous le gouvernement de combat. Aux élections législatives du 20 février 1876, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Gex. Dans sa profession de foi, il fit la déclaration suivante : « Je veux la République de tout le monde, aussi éloignée de la démagogie que de la dictature; la République qui, fondée sur l'esprit de justice et d'égalité, sauvegarde aussi bien les millions du riche que le sou du pauvre. Sous la République, il n'y a d'autres conservateurs que les républicains. On n'est pas conservateur quand on subordonne les intérêts de son pays au triomphe de son parti. » Aucun des candidats n'obtint la majorité au premier tour de scrutin. Au scrutin de ballottage du 5 mars, M. Grosgurin fut élu député contre M. Girod de l'Ain, par 3,766 voix. Il alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine qui fit preuve de tant de modération et d'esprit politique. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon appela au pouvoir un ministère de combat contre les républicains, M. Grosgurin s'associa à la protestation des gauches (18 mai), puis il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Grosgurin posa de nouveau sa candidature à Gex le 14 octobre 1877. Réélu député par 4,543 voix contre 639 données à M. Harent, candidat officiel et monarchiste, M. Grosgurin a repris sa place à gauche, dans la nouvelle Chambre. Il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration de Broglie-Fourtou (15 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

GROS-JAUNE adj. (gro-jô-ne — de *gros*, et de *jaune*). Se dit d'une espèce de maïs, ainsi nommé à cause de sa couleur.

GROSS (Samuel), médecin américain, né en Pensylvanie en 1805. Il fit ses études médicales à Philadelphie, prit le grade de docteur en 1828 et alla deux ans plus tard exercer son art à Easton. Tout en se livrant à la pratique, il s'attacha particulièrement à accroître ses connaissances en anatomie et en chirurgie. Il se rendit en 1833 à Cincinnati, où il s'adonna à l'enseignement de la chirurgie et de l'anatomie pathologique. Depuis lors, il a été successivement professeur à l'université de Louisville (1840) et au collége médical Jefferson, à Philadelphie (1856). Le docteur Gross a dirigé pendant plusieurs années la *North American Medico-chirurgical Review*, dont il a été un des fondateurs. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages estimés, notamment : *Maladies et blessures des os et des articulations* (1830, in-8°); *Eléments d'anatomie pathologique* (1839, 2 vol. in-8°); *Blessures des intestins* (1843, in-8°); *Maladies, affections et déformations des voies urinaires* (1850, in-8°); *Des corps étrangers engagés dans les voies respiratoires* (1851, in-8°); *Des opérations chirurgicales dans les cas d'affections malignes* (1853, in-8°); *Système de chirurgie* (1859, 2 vol. in-8°), son ouvrage capital, qui a été plusieurs fois réédité; *Manuel de chirurgie militaire* (1861); *Biographie médicale américaine* (1861, in-8°), etc. Citons encore de lui son discours *Sur la vie, le caractère et les services du docteur Daniel Drake* (1853, in-8°).

* **GROSTENQUIN**, ancien bourg de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach; 805 hab.

GROTHITE s. f. (gro-ti-te). Minér. Variété de sphène yttrifère, trouvée dans le voisinage de Dresde.

GROUALLE (Victor-François), jurisconsulte français, né à Saint-Lô en 1818. Il étudia le droit à la Faculté de Caen, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1843). Après avoir fait son stage dans cette ville, M. Groualle alla exercer la profession d'avocat à Paris (1845). Quatre ans plus tard, il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation et devint successivement membre, syndic et président (1865-1868) du conseil de son ordre. En 1871, il se démit de sa charge. Sa réputation de grand savoir et son honorabilité lui valurent d'être porté sur la liste de la droite et de la gauche lors des élections par l'Assemblée nationale des membres du nouveau conseil d'Etat. Il fut nommé, le second, le 22 juillet 1872, par 573 voix sur 633 votants. Depuis lors, il a été appelé à la présidence de la section de l'intérieur. Depuis 1873, il est officier de la Légion d'honneur. M. Groualle, qui a été pendant longtemps avocat de la famille d'Orléans, passe pour appartenir au parti orléaniste.

* **GROUPE** s. m. — Réunion de plusieurs petits colis, dans le service des chemins de fer.

* **GROUPER** v. a. ou tr. — Dans le service des chemins de fer, Réunir plusieurs petits colis.

GROUSE s. f. (grou-ze — mot anglais). Ornith. Nom donné quelquefois au coq de bruyère.

* **GROUSSET** (Paschal), journaliste, délégué de la Commune de Paris. — Depuis 1872, il avait été déporté à la Nouvelle-Calédonie, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 mars 1874, il parvint à s'évader avec Henri Rochefort et quelques autres condamnés. Un navire anglais les conduisit en Australie, puis aux Etats-Unis, d'où ils revinrent en Europe. M. Paschal Grousset s'est fixé à Londres, où il donne des leçons de français, et d'où il envoie, dit-on, des articles à quelques journaux français de nuance avancée.

* **GROVE** (William-Robert), physicien anglais. — En 1866, il a présidé l'Association britannique, réunie à Nottingham, et il a prononcé devant elle un très-remarquable discours sur la continuité des phénomènes naturels démontrée par les progrès récents de la science. Cet éminent physicien, qui est à la fois un remarquable juriste, a été juge dans la Galles du Sud, à Chester, et a été nommé en 1871 juge de la cour des plaids communs. La reine lui a donné, en 1872, le titre de chevalier.

GRUAU DE LA BARRE (le comte Modeste), jurisconsulte français, né à La Chartre (Sarthe) en 1795. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié à Paris et, après avoir été avocat, il entra dans la magistrature. M. Gruau de La Barre était procureur du roi à Mayenne lorsqu'il se démit de ses fonctions après la révolution de juillet 1830 Rentré dans la vie privée, il consacra tous ses loisirs et une forte partie de sa fortune à soutenir les droits du célèbre Naundorff (v. ce nom) comme duc de Normandie et fils de Louis XVI. Le prétendu Louis XVII lui donna le titre de son conseiller privé, et il composa, presque à lui seul, la cour du pseudo-monarque, qu'il suivit dans toutes ses résidences, en Angleterre de 1836 à 1845, puis à Bréda de cette époque jusqu'à celle de sa mort. Dans les diverses instances introduites par le soi-disant dauphin et ses héritiers, à divers degrés de la juridiction française, M. Gruau de La Barre les aida de ses conseils et les soutint à l'aide d'un assez grand nombre de publications qui furent lues avec curiosité : *Salomon le Sage, fils de David, sa renaissance sur cette terre et révélation céleste* (1842, in-8°); cet ouvrage, qui est véritablement d'un illuminé, fait suite à un autre du même genre, *Révélations sur les erreurs de l'Ancien Testament*, par Cosson; *Intrigues dévoilées* ou *Louis XVII, dernier roi légitime de France, décédé à Delft le* 10 *août* 1845 (1846-1848, 4 vol. in-8°); *En politique, point de justice* ou *Réplique judiciaire dans la cause des héritiers du duc de Normandie contre Mme la duchesse d'Angoulême, M. le duc de Bordeaux et Mme la duchesse de Parme* (1851, in-8°), anonyme; *Non, Louis XVII n'est pas mort au Temple* (Bruxelles, 1857, in-8°); la *Vérité au duc de Bordeaux* (Bréda, 1859, in-8°); cet ouvrage est anonyme, mais l'auteur y prend la qualité de « subrogé tuteur des enfants du duc de Normandie, dernier roi légitime de France, » et M. Gruau de La Barre était, en effet, le subrogé tuteur des enfants de Naundorff; la *Branche aînée des Bourbons (veuve et enfants du duc de Normandie, Louis XVII) devant la justice* (Harlem, 1871, in-8°); le *Royal martyr du* XIXe *siècle, réplique historique à M. Dupanloup, évêque d'Orléans, apologiste de l'œuvre mensongère de M. de Beauchêne*, Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort (Bréda, 1870-1872, in-8°).

M. Gruau de La Barre a aussi publié, sous le pseudonyme d'Eliakim, divers ouvrages d'interprétation de la Bible ou de critique religieuse : les *Visions d'Esaïe et la nouvelle terre* (Rotterdam, 1854, in-8°); l'*Evangile primitif* (Amsterdam, 1860, in-8°); les *Italiens, la politique et Rome* (Amsterdam, 1860, in-8°).

GRUEUR s. m. (gru-eur — rad. *gruau*). Celui qui fabrique des gruaux d'orge ou d'autres grains.

* **GRUGER** v. a. ou tr. — *Gruger la maison d'un chanoine*, La vendre pour en partager le prix entre les chanoines survivants.

GRUGERIE s. f. (gru-je-rî — rad. *gruger*). Action de gruger.

* **GRUISSAN**, bourg de France (Aude), cant. de Coursan, arrond. et à 15 kilom. de Narbonne; pop. aggl., 2,328 hab. — pop. tot., 2,568 hab.

* **GRUME** s. f. — Grain de raisin qui se forme.

* **GRÜN** (Antoine-Alexandre, comte d'AUERSPERG, connu dans le monde littéraire sous le pseudonyme d'**Anastasius**), poëte et homme politique autrichien. — Il est mort en 1876.

GRUNAUITE s. f. (gru-no-i-te). Minér. Sulfure de bismuth et de nickel, contenant aussi du cobalt, du fer, du cuivre et du plomb.

GRUNDILES ou **GRUNDULES** (de *grunnire*, grogner), sorte de dieux Lares que Romulus établit en l'honneur d'une truie qui avait fait trente petits d'une seule portée.

GRÜNER (Louis-Emmanuel), ingénieur français, né à Berne (Suisse) en 1809. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra dans le corps des mines, devint ingénieur, puis ingénieur en chef et enfin inspecteur général des mines. M. Grüner est vice-président du conseil général des mines. Pendant plusieurs années, il a professé la métallurgie à l'Ecole des mines, où il était en outre conservateur des collections minérales. M. Grüner est commandeur de la Légion d'honneur. On lui doit plusieurs ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Essai d'une classification des principaux filons du plateau central de la France, avec indication des roches éruptives et des soulèvements auxquels ils semblent se rattacher* (Lyon, 1856, in-8°); *Description des anciennes mines de plomb du Forez* (1857, in-8°); *Description géologique et minéralogique du département de la Loire* (1858, in-8°); *Métallurgie du fer, état présent de la métallurgie en Angleterre* (1862, in-8°), avec